

Centre
de services scolaire
des Découvreurs

Québec 

RAPPORT annuel 2022-2023

Centre de services scolaire des Découvreurs



Message du président du conseil d'administration et du directeur général du Centre de services scolaire des Découvreurs

Le Centre de services scolaire des Découvreurs réussit, année après année, à réunir les conditions gagnantes permettant aux élèves de réussir dans une proportion toujours croissante. Ainsi, les plus récentes données du ministère de l'Éducation font état d'un taux de diplomation de plus de 91 % de nos élèves soit un des meilleurs résultats au Québec.

S'unir pour la réussite de tous, voilà la vision que nous avons retenue pour les prochaines années grâce au renouvellement de notre Plan d'engagement vers la réussite, approuvé par le Conseil d'administration à la toute fin de l'année 2022-2023.

Au-delà de nos bons résultats et de la qualité des interventions du personnel de nos établissements auprès des élèves, le contexte socio-démographique constitue un défi colossal pour notre organisation.

Le déploiement des maternelles 4 ans, l'immigration et les besoins en francisation, la croissance naturelle des naissances et le rajeunissement de la population entraînent une pression importante sur notre capacité d'accueil et nos besoins d'espaces sont criants.

En contexte de rareté de main-d'œuvre, les défis logistiques (transport, services de garde), pédagogiques (francisation, adaptation scolaire) et administratifs (sécurité de l'information, embauche, ajouts d'espace) sont et seront donc bien présents pour plusieurs années à venir.

Le président



Stéphane Lapierre

Le directeur général



Christian Pleau

Table des matières

1. Présentation du centre de services scolaire	3
1.1 Le centre de services scolaire en bref.....	3
1.2 Faits saillants.....	4
1.3 Services éducatifs.....	5
1.4 Autres services	6
2. Gouvernance du centre de services scolaire.....	7
2.1 Conseil d'administration.....	7
2.2 Autres comités de gouvernance.....	10
2.3 Code d'éthique et de déontologie	12
2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	12
3. Résultats	13
3.1 Plan d'engagement vers la réussite	13
3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence.....	19
3.3 Procédure d'examen des plaintes	21
4. Utilisation des ressources.....	21
4.1 Répartition des revenus du Centre de services scolaire.....	21
4.2 Ressources financières.....	24
4.3 Gestion et contrôle des effectifs.....	25
4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.....	26
4.5 Ressources matérielles et informationnelles	26
5. Annexes du rapport annuel	27
5.1 Rapport de la protectrice de l'élève	27
5.2 Loi sur l'instruction publique	28

1. Présentation du centre de services scolaire

1.1 Le centre de services scolaire en bref

Le territoire du Centre de services scolaire des Découvreurs comprend une partie de la région de la Capitale-Nationale, soit l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge ainsi que les villes de Saint-Augustin-de-Desmaures et de L'Ancienne-Lorette.

Pour l'année scolaire 2022-2023, nous avons offert des services d'enseignement à 13 855 élèves du primaire ou du secondaire en plus de la clientèle de la formation professionnelle de même que de l'éducation des adultes pour une clientèle totale de 17 604 élèves.

Les élèves sont répartis dans dix-sept (17) écoles primaires, trois (3) écoles secondaires, une (1) école primaire-secondaire, deux (2) centres de formation professionnelle, un (1) centre d'éducation des adultes, une (1) unité pédagogique et une (1) école spécialisée pour élèves handicapés :

District #1 : Secteur Ouest

- [École Des Pionniers](#) : 765 élèves au primaire et 465 élèves au secondaire
- [École Les Bocages](#) : 425 élèves au primaire
- [École Des Primevères-Jouvence](#) : 621 élèves au primaire
- [École Madeleine-Bergeron \(incluant l'Onyx\)](#) : 61 élèves au primaire et 52 élèves au secondaire

District #2 : Secteur Nord

- [École L'étincelle – Trois-Saisons](#) : 369 élèves au primaire
- [École Le Ruisselet](#) : 383 élèves au primaire
- [École Des Hauts-Clochers](#) : 712 élèves au primaire
- [Polyvalente de L'Ancienne-Lorette](#) : 1 217 élèves au secondaire

District #3 : Secteur Centre-Ouest

- [École L'Arbrisseau](#) : 418 élèves au primaire
- [École Les Sources](#) : 429 élèves au primaire
- [École Marguerite D'Youville](#) : 313 élèves au primaire
- [Collège des Compagnons](#) : 1 382 élèves au secondaire

District #4 : Secteur Centre

- [École d'éducation internationale Filteau](#) : 541 élèves au primaire
- [École Du Campanile](#) : 339 élèves au primaire
- [École Des Cœurs-Vaillants](#) : 497 élèves au primaire
- [École Saint-Mathieu](#) : 429 élèves au primaire
- [École Notre-Dame-de-Foy](#) : 388 élèves au primaire
- [École Sainte-Geneviève](#) : 340 élèves au primaire
- [Centre d'éducation des adultes le Phénix](#) : 2 194 élèves en plus de 28 élèves au secteur jeune secondaire
- [Centre de formation professionnelle Marie-Rollet](#) et [Centre de formation professionnelle Maurice-Barbeau](#) : 1 555 élèves

District #5 : Secteur Centre-Est

- [École Saint-Michel](#) : 525 élèves au primaire
- [École Fernand-Séguin](#) : 431 élèves au primaire
- [École Saint-Louis-de-France/Saint-Yves](#) : 648 élèves au primaire
- [École secondaire De Rochebelle](#) : 2 096 élèves au secondaire

1.2 Faits saillants

Réussite et bien-être de nos élèves

- Accompagnement des écoles secondaires dans l'implantation du nouveau cours de *Culture et citoyenneté québécoise*.
- Soutien et accompagnement des directions d'établissement dans le processus de renouvellement des projets éducatifs.
- Révision du modèle d'organisation scolaire des cours d'été au secteur secondaire.
- Implantation du nouveau modèle de soutien linguistique au secteur primaire.
- Participation à la création d'une *Unité mixte de recherche* en adaptation scolaire en partenariat avec l'Université Laval et deux autres centres de service scolaire de la région <https://umr-synergia.ulaval.ca/>.

L'environnement d'apprentissage

- Dans un contexte de croissance soutenue du nombre d'élèves au secteur primaire, poursuite des travaux de planification de trois (3) agrandissements d'écoles et planification de la construction d'une nouvelle école.
- Mise sur pied d'un comité d'analyse du mobilier scolaire en vue d'un renouvellement graduel dans les classes du secteur primaire.
- Les travaux de maintien des bâtiments se poursuivent avec des chantiers de réfection majeurs de la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette et de l'École secondaire De Rochebelle.
- Fin des travaux entourant l'installation et la mise en service des lecteurs de CO².

Le personnel

- Poursuite des activités de recrutement dans un contexte de pénurie de personnel.
- Développement d'un programme d'attraction des stagiaires pour les secteurs de l'éducation spécialisée, des services de garde et du soutien administratif.
- Développement d'un programme de mentorat en éducation spécialisée.
- Développement d'un programme de référencement pour favoriser le recrutement.
- Mise à jour du référentiel de compétences des directions d'établissement.
- Accompagnement des écoles dans les projets *d'aide à la classe*.
- Démarrage d'un nouveau groupe de relève en direction d'établissement.

Les dossiers administratifs

- Entente avec la Ville de Québec quant à l'échéancier et la responsabilité des travaux de réaménagement du campus de l'École secondaire De Rochebelle en prévision du passage du tramway sur les terrains du CSS des Découvreurs.
- Poursuite des travaux visant à se doter d'un environnement sans papier.
- Négociations et renouvellement des contrats des transporteurs scolaires.
- Désinstitutionalisation des écoles Saint-Louis-de-France et Saint-Yves dans un contexte de croissance de clientèle dans le secteur.

1.3 Services éducatifs

Voici l'offre de services des établissements du Centre de services scolaire en vertu des articles 236 et 255 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I-13.3) :

<https://www.cssdd.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2021/12/Services-educatifs-dispenses-dans-les-ecoles1er-amendement-25-mai-2021.pdf>

Primaire

- https://www.cssdd.gouv.qc.ca/type_programme/prescolaire-primaire/
- Anglais intensif, Éducation internationale (BI), Maternelle 4 ans, Sciences.

Secondaire

- https://www.cssdd.gouv.qc.ca/type_programme/secondaire/
- Arts, Concentration multimédia, Éducation internationale (PEI), Langues, Musique, Programme Protic, Sciences, Sports.

Formation professionnelle

- https://www.cssdd.gouv.qc.ca/type_programme/formation-professionnelle/
- Adjoint administratif, Bijouterie-joaillerie, Comptabilité, Comptabilité en ligne, Décoration intérieure et présentation visuelle, Dessin de bâtiment, Lancement d'entreprise, Photographie, Représentation, Secrétariat, Secrétariat en ligne, Secrétariat juridique en ligne, Soutien informatique, Vente-conseil, Infographie.

Adultes

- https://www.cssdd.gouv.qc.ca/type_programme/adultes/
- Formation à distance, Formation générale, Formation grand public, Francisation, Service aux entreprises.

1.4 Autres services

Voici l'offre de services au Centre de services scolaire en vertu des *Régimes pédagogiques* découlant de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I-13.3) :

<https://www.cssdd.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2021/12/Services-educatifs-dispenses-dans-les-ecoles1er-amendement-25-mai-2021.pdf>

Primaire :

- Promotion de la participation de l'élève à la vie éducative, Éducation aux droits et aux responsabilités, Animation sur les plans sportif, culturel et social, Animation spirituelle et engagement communautaire, Soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire, Psychologie, Psychoéducation, Éducation spécialisée, Orthopédagogie, Ergothérapie, Orthophonie, Santé et services sociaux, Services de garde.

Secondaire :

- Promotion de la participation de l'élève à la vie éducative, Éducation aux droits et aux responsabilités, Animation sur les plans sportif, culturel et social, Animation spirituelle et engagement communautaire, Soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire, Psychologie, Psychoéducation, Information et orientation scolaire et professionnelle, Orthopédagogie, Éducation spécialisée, Santé et services sociaux.

Formation professionnelle :

- Orientation scolaire et professionnelle, Orthopédagogie, Services sociaux.

Adultes :

- Orientation scolaire et professionnelle, Psychoéducation, Éducation spécialisée, Orthopédagogie.

Finalement, la reddition de comptes quant à la qualité des services offerts au Centre de services scolaire des Découvreurs est appuyée par le taux de diplomation et de qualification soutenues se retrouvant parmi les meilleurs des centres de services scolaires du Québec.

2. Gouvernance du centre de services scolaire

2.1 Conseil d'administration

Membres parents

Martin Corbeil, vice-président, district 1

Martin Trudel, district 2

Stéphane Lapierre, président, district 3

Sébastien Boucher, district 4

Sébastien Pomerleau, district 5

Membres du personnel

Magalie Deschênes, personnel professionnel (démission en cours de mandat)

Sonia Falardeau, personnel de soutien

Vicky Lamontagne, personnel d'encadrement

Maxim Pilote, direction d'établissement

Guy Langlois, personnel enseignant

Membres de la communauté

Alexandre Laforge, personne âgée de 18 à 35 ans

Patrick-André Lavoie, milieu communautaire, sportif ou culturel

Émilie Fournier, milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires

Marie des Neiges Genest, expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles

Claudie St-Hilaire, expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines

Calendrier des séances tenues

- Séance ordinaire du 30 août 2022
- Séance ordinaire du 27 septembre 2022
- Séance ordinaire du 25 octobre 2022
- Séance ordinaire du 29 novembre 2022
- Séance ordinaire du 20 décembre 2022
- Séance ordinaire du 31 janvier 2023
- Séance ordinaire du 28 février 2023
- Séance ordinaire du 28 mars 2023
- Séance ordinaire du 25 avril 2023
- Séance ordinaire du 23 mai 2023
- Séance extraordinaire du 6 juin 2023
- Séance ordinaire du 20 juin 2023
- Séance extraordinaire du 27 juin 2023

Décisions du conseil d'administration

- Nomination du président du Conseil d'administration pour les années 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025
- Nomination des membres du Conseil d'administration sur le Comité des ressources humaines, de vérification et de gouvernance pour l'année 2022-2023
- Nomination des membres du Conseil d'administration sur le Comité d'évaluation du directeur général
- Adoption du *Budget de fonctionnement et d'investissement du Centre de services scolaire des Découvreurs* et approbation du budget des écoles, des centres pour l'année 2022-2023
- Tarification concernant l'utilisation des services de garde en milieu scolaire pour l'année 2022-2023
- Demande d'ajout d'espace : agrandissement de l'école secondaire De Rochebelle
- Octroi des contrats de transport scolaire pour les années 2022-2023 à 2027-2028
- *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2024 à 2025-2026* et désinstitutionalisation des écoles Saint-Louis-de-France et Saint-Yves : lancement de consultation
- *Cadre de référence relatif aux critères d'inscription des élèves du primaire et du secondaire* : lancement de consultation
- Octroi d'un contrat de construction : Polyvalente de L'Ancienne-Lorette
- Octroi d'un contrat de construction : École secondaire de Rochebelle
- Dépôt des états financiers 2021-2022 et rapport de la firme comptable Lemieux Nolet
- Modification à l'acte d'établissement du Centre d'éducation des adultes du Centre de services scolaire des Découvreurs
- Adoption des calendriers scolaires 2023-2024 et 2024-2025 du Centre de formation professionnelle Maurice-Barbeau
- Adoption des calendriers scolaires 2023-2024 et 2024-2025 du Centre de formation professionnelle Marie-Rollet
- Adoption des calendriers scolaires 2023-2024 et 2024-2025 du Centre d'éducation des adultes Le Phénix
- Adoption du calendrier scolaire 2023-2024 des élèves du primaire et du secondaire du Centre de services scolaire des Découvreurs
- Modification à la structure administrative des établissements et des services pour l'année 2022-2023
- Adoption du *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026* et désinstitutionalisation des écoles Saint-Louis-de-France et Saint-Yves
- Adoption du *Cadre de référence relatif aux critères d'inscription des élèves du primaire et du secondaire*
- Cadre relatif aux services éducatifs dispensés dans les établissements du Centre de services scolaire des Découvreurs : lancement de consultation

- Choix d'une institution financière pour les années 2023 à 2026
- Adoption des *Orientations budgétaires 2023-2024*
- Adoption du calendrier scolaire des élèves du primaire et du secondaire pour l'année 2024-2025
- Adoption du Cadre relatif aux services éducatifs dispensés dans les établissements du Centre de services scolaire des Découvreurs
- Lancement en consultation de la structure administrative des établissements et des services 2023-2024
- Approbation de la structure administrative des établissements et des services 2023-2024
- Tarification des places excédentaires du transport exclusif pour les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour l'année scolaire 2023-2024
- Tarification transport du midi pour l'année scolaire 2023-2024
- Calendriers des séances régulières du Conseil d'administration et de ses Comités pour l'année scolaire 2023-2024
- Désignation d'un responsable du traitement des plaintes
- Adoption du *Profil de compétence des directions d'établissement*
- Octroi d'un contrat de construction pour l'agrandissement de l'école Saint-Yves
- Adoption du plan d'effectifs pour l'année scolaire 2023-2024
- Approbation du PEVR 2023-2027
- Plan d'effectifs du personnel de soutien dans le secteur de l'adaptation scolaire pour l'année scolaire 2023-2024
- Modification des règles de régie interne du Conseil d'administration
- Octroi d'un contrat en entretien ménager au CEA Le Phénix
- Approbation du protocole d'entente relatif à l'insertion du tramway sur la propriété du Centre de services scolaire des Découvreurs
- Dépôt du bilan du plan d'action annuel 2022-2023
- Reddition de compte – Délégation des pouvoirs au DG pour l'année scolaire 2022-2023
- Évaluation du directeur général pour l'année scolaire 2022-2023

2.2 Autres comités de gouvernance

■ Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres	
Comité de gouvernance et d'éthique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Martin Corbeil ▪ Magalie Deschênes ▪ Vicky Lamontagne 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stéphane Lapierre ▪ Claudie St-Hilaire
Comité de vérification	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sébastien Boucher ▪ Marie des Neiges Genest ▪ Guy Langlois 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Patrick-André Lavoie ▪ Sébastien Pomerleau
Comité des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Alexandre Laforge ▪ Martin Trudel ▪ Sonia Falardeau 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Émilie Fournier ▪ Maxim Pilote

■ Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité consultatif de gestion	<p>Christian Pleau, directeur général</p> <p>Éric Beaupré, services éducatifs</p> <p>Marie-Pierre Lamarche, ressources humaines</p> <p>Mélanie Charest, secrétariat général et communications</p> <p>Guillaume Métivier, ressources financières</p> <p>Josée Cloutier, technologies de l'information</p> <p>Julie Aubin, ressources matérielles</p>
	<p>Édith Arsenault, école L'Arbrisseau</p> <p>Sophie Frigon, école Les Bocages</p> <p>Joël Garneau, centre d'éducation des adultes Le Phénix</p> <p>Sébastien Simard, centre de formation professionnelle Marie-Rollet</p> <p>Benoit Thibault, centre de formation professionnelle Maurice-Barbeau</p> <p>Christine Garcia, Collège des Compagnons</p> <p>Daniel Lemelin, école De Rochebelle</p> <p>Louise Roberge-Lemieux, école des Coeurs-Vaillants</p> <p>Marie-Ève Harton, école des Hauts-Clochers</p> <p>Jasmin Bélanger, école des Pionniers</p> <p>Valérie Gauthier, école du Campanile</p> <p>Dominique Roy, école Fernand-Seguin</p> <p>Isabelle Lacombe, école d'éducation internationale Filteau</p> <p>Isabelle Doré, école L'Étincelle-Trois-Saisons</p> <p>Manon Chamberland, école Le Ruisselet</p> <p>Maxim Pilote, école Les Primevères-Jouvence</p> <p>Chantale Bouchard, école Les Sources</p> <p>Julie Boulanger, école Madeleine-Bergeron</p> <p>Mélissa Tardif, école Marguerite-D'Youville</p> <p>Natalie Blais, école Notre-Dame-de-Foy</p> <p>Marc Chamard, polyvalente de L'Ancienne-Lorette</p> <p>Donna Harquail, école Saint-Louis-de-France-Saint-Yves</p> <p>Mélissa Matte, école Saint-Mathieu</p> <p>Marie-Andrée Couillard, école Saint-Michel</p> <p>Véronique Bouchard, école Sainte-Geneviève</p>

Nom du comité	Liste des membres
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	<p>Marina Siffredi, Germain Éthier, Josée Deschênes, Christine Roy, Ruffin Adja, Jacynthe Tassé, Amina Sai, Magaly Castillo, Annie Drapeau, Isabelle Tremblay, Denis Lefrançois, Julie Drapeau, Marina Velosa S., Geneviève Richer, membres parent</p> <p>Laura Drolet, Noémie Jacques, Louis Migotto et Amélie Patoine, membres du personnel enseignant</p> <p>Josée Claveau et Caroline Gagnon, membres du personnel professionnel</p> <p>Kathy Campagna et Ginette Lemieux, membres du personnel de soutien</p> <p>Marie-Andrée Lessard, représentante du CIUSSS de la Capitale-Nationale</p> <p>Véronique Bouchard, directrice de l'école Sainte-Geneviève</p> <p>Éric Beaupré, directeur général adjoint et directeur des Services éducatifs</p>
Comité consultatif de transport	<p>Patrick Aubé, régisseur au transport scolaire</p> <p>Guillaume Métivier, directeur du service des ressources financières et du transport scolaire</p> <p>Manon Chamberland, directrice de l'école Le Ruisselet</p> <p>Isabelle Cyrenne, gestionnaire administrative à la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette</p> <p>Sonia Falardeau, administratrice</p> <p>Stéphane Lapierre, président du conseil d'administration</p> <p>Alexandre Pettigrew, administrateur</p> <p>Olivier Pignac-Robitaille, représentant du RTC</p> <p>Christian Pleau, directeur général</p>
Comité de parents	<p>Jacynthe Tassé, représentante du comité ÉHDAA</p> <p>Clémence Morin, école L'Arbrisseau</p> <p>Stéphane Lapierre, Collège des Compagnons</p> <p>Olivier Barbier, école De Rochebelle</p> <p>Mathieu Bujold, école Des Coeurs-Vaillants</p> <p>Martin Trudel, école Des Hauts-Clochers</p> <p>Martin Corbeil, école Des Pionniers</p> <p>Diana Polovei, école Du Campanile</p> <p>Samuel Lafleur-Careau, école Fernand-Seguin</p> <p>Sébastien Pomerleau, école Saint-Mathieu</p> <p>Alexandre Pettigrew, école Saint-Michel</p> <p>Sébastien Boucher, école Sainte-Geneviève</p> <p>Ayoub Hentati, école Filteau</p> <p>Geneviève Charest, école L'Étincelle-Trois-Saisons</p> <p>Viviane Blanchette, école Le Ruisselet</p> <p>Audrey Lamontagne, école Les Primevères-Jouvence</p> <p>Marie-Claude Bouchard, école Les Sources</p> <p>Isabelle Langlois, école Madeleine-Bergeron</p> <p>Nabila Saidji, école Marguerite-D'Youville</p> <p>Annick Montminy, école Notre-Dame-de-Foy</p> <p>Hedi Kaffel, Polyvalente de L'Ancienne-Lorette</p> <p>Sylviane Goulet, école Saint-Louis-de-France-Saint-Yves</p>

2.3 Code d'éthique et de déontologie

Le Centre de services scolaire des Découvreurs ne fait état d'aucun cas traité, ni de manquement constaté en vertu de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I-13.3) et du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres d'un conseil d'administration d'un centre de services scolaires francophone*.

Également, les règles de régie interne du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie visées à l'article 29 du Règlement mentionné ci-haut ne sont pas encore écrites.

2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Conformément à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* (RLRQ c. D-11.1), le Centre de services scolaire possède une *Procédure facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard du Centre de services scolaire des Découvreurs*. Cette procédure est disponible dans sa version intégrale à la direction du Service du secrétariat général et des communications du Centre de services scolaire, ainsi que sur le site Internet à l'adresse suivante : [Divulgence des actes répréhensibles - Centre de services scolaire des Découvreurs \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/divulgation-des-actes-reprehensibles-centre-de-services-scolaire-des-decouvreurs).

Pour l'année 2022-2023, le Centre de services scolaire des Découvreurs ne fait état d'aucune divulgation d'actes répréhensibles en vertu de cette loi.

■ Reddition de comptes de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Reddition de comptes 2022-2023 <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3 de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	0
1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0
2° un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0
3° un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0
4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0
5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0
6° le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1 à 5	0
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

3. Résultats

3.1 Plan d'engagement vers la réussite

3.1.1 Résultats du plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

■ Orientation 2 : L'environnement d'apprentissage

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats ¹ 2018-2019	Résultats ² 2019-2020	Résultats ² 2020-2021	Résultats ² 2021-2022	Résultats ² 2022-2023
Axe 1 : Développement des technologies /Bienveillance au niveau des élèves	Programme de citoyenneté numérique	Rendre le programme disponible auprès des établissements	Travaux en cours	Travaux en cours	Référentiel en rédaction	Référentiel en rédaction	Disponibilité du référentiel : <i>Éduquer à la citoyenneté à l'ère du numérique</i>
Axe 2 : Qualité des infrastructures /Environnement physique propice à l'apprentissage	Disponibilité de la documentation	Produire un document par année	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Création d'un comité d'analyse sur le choix du mobilier de classe
Axe 3 : L'offre de service /Actualisation de l'offre de service	Nombre de projets éducatifs	Actualiser tous les projets éducatifs des établissements	19/25 Écoles	23/25 Écoles	23/25 Écoles	24/25 Écoles	24/25 Écoles

Explication des résultats

- Nous sommes fiers de l'élaboration et de la diffusion de notre nouveau référentiel sur la citoyenneté numérique, document qui se veut déjà une source d'inspiration pour les autres centres de services scolaires de la région.
- Nous aurions souhaité mettre davantage l'accent sur la sensibilisation de l'environnement physique au service de la réussite scolaire. Nous fondons tout de même beaucoup d'espoir sur les conclusions de travail du Comité d'analyse sur le choix du mobilier de classe en prévision d'un renouvellement important de ces équipements dans les établissements.

¹ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR.

² Résultats des années subséquentes du déploiement du PEVR.

■ **Orientation 3 : L'intégration du numérique dans nos pratiques**

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats ¹ 2018-2019	Résultats ² 2019-2020	Résultats ² 2020-2021	Résultats ² 2021-2022	Résultats 2022-2023
Axe 1 : L'environnement accueillant, stimulant et sécuritaire /Capacité de faire évoluer et d'innover	Nombres ETP consacrés au développement	Ajouter l'équivalent de 4,65 ETP pour une capacité de 25 %	3,5 ETP au secteur TI pour une capacité de 18 %	3,8 ETP au secteur TI pour une capacité de 19 %	4 ETP au secteur TI pour une capacité de 20 %	4 ETP au secteur TI pour une capacité de 20 %	4 ETP au secteur TI pour une capacité de 20 %
Axe 2 : La technologie au service de la pédagogie /Performance du réseau Internet	Étendue de la période de congestion	Éliminer la congestion sur les heures de classe	Saturation réseau en période de pointe entre 11 h et 13 h	Saturation réseau en période de pointe entre 11 h et 13 h	Saturation occasionnelle en période de pointe entre 11 h et 13 h	Aucune congestion sur les heures de classe	Aucune congestion sur les heures de classe
Axe 2 : La technologie au service de la pédagogie /Pourcentage de couverture interne	Pourcentage de couverture interne	Rendre disponible le réseau sans fil dans tous les établissements	65 %³	75 %⁵	85 %⁵	95%⁵	95%⁵
Axe 3 : L'efficience administrative /Exploitation des outils en infonuagique	Nombre de sites administratifs de collaboration créés	Mettre en place 100 sites de collaboration	Utilisés : 40	Utilisés : 50	Utilisés: 75	Utilisés: 100	Utilisés: 125
Axe 3 : L'efficience administrative /Regroupement des bases de données	Nombre de nouvelles composantes déployées	Ajouter 5 modules	Déployées 3	Déployées 3	Déployées 3	Déployées 3	Déployées 0 <i>(abandon du projet par le MEQ)</i>

³ Par établissement.

■ **Orientation 3 : L'intégration du numérique dans nos pratiques (suite)**

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats1 2018-2019	Résultats2 2020-2021	Résultats2 2020-2021	Résultats2 2021-2022	Résultats 2022-2023
Axe 4: L'accompagnement et le soutien /Soutien au Centre de service des technologiques (CSTI) pour une demande non urgente	Délai moyen de résolution	Diminuer à 2 jours ouvrables le délai moyen	5 jours	5 jours	5 jours	5 jours	5 jours
Axe 4: L'accompagnement et le soutien /Soutien par les Services éducatifs pour le déploiement de la stratégie numérique du MEES	Accompagnement des établissements	Accompagner 100 % des établissements	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Explication des résultats

- Les investissements issus de la stratégie numérique du ministère de l'Éducation du Québec ont permis de rehausser la quantité d'équipements et la qualité des infrastructures technologiques.
- Les services de soutien technologiques et pédo-numériques aux usagers sont généralement appréciés.
- La majorité de nos cibles ont été atteintes. Toutefois, notre capacité de développement demeure un défi.
- Le télétravail, à raison de quelques jours par semaine, est maintenant bien implanté sans perte d'efficacité. Il permet de répondre aux besoins du personnel administratif en plus de favoriser l'attraction pour les postes vacants.

■ **Orientation 4 : Le recrutement, la rétention et le perfectionnement du personnel**

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats ¹ 2018-2019	Résultats ² 2019-2020	Résultats ² 2020-2021	Résultats ² 2021-2022	Résultats 2022-2023
Axe 1 : Les programmes d'accompagnement des ressources humaines /Recrutement du personnel	Taux de dotation des postes à pourvoir ⁴	Maintenir un taux de 97 %	97.21 %	98.52 %	98.7 %	91.5 %	98,7 %
Axe 1 : Les programmes d'accompagnement des ressources humaines /Rétention du personnel après 1, 2 et 5 ans	Taux de roulement du personnel ⁵	Maintenir les taux initiaux 1 an : 85 % 2 ans : 82 % 5 ans : 78 %	1 an : 88,50 % 2 ans : 87,07 % 5 ans : 80,96 %	1 an : 81 % 2 ans : 85 % 5 ans : 80 %	1 an : 84 % 2 ans : 82 % 5 ans : 82 %	1 an : 89 % 2 ans : 89 % 5 ans : 89 %	1 an : 87 % 2 ans : 87 % 5 ans : 93 %
Axe 1 : Les programmes d'accompagnement des ressources humaines /Environnement sain, sécuritaire et stimulant	Comparaison des résultats des sondages de 2018-2019 et de 2022-2023	Améliorer le niveau de satisfaction des employés relatif à leur environnement de travail	Taux de réponse 67 % ⁶	Prochain sondage en 2022-2023	Prochain sondage en 2022-2023	Prochain sondage en 2022-2023	Taux de réponse 59 % ⁷
Axe 1 : Les programmes d'accompagnement des ressources humaines /Environnement sain, sécuritaire et stimulant	Le nombre d'accidents déclarés et reconnus par la CNESST	Diminuer le nombre de 10 % 2017-2018 : 37 accidents	35 accidents	39 accidents	35 accidents	57 accidents	61 accidents
Axe 2: Les programmes de développement des compétences du personnel /Infonuagique	Nombre d'employés administratifs formés	300 employés	130	170	100	0	30
Axe 2: Les programmes de développement des compétences du personnel /En éducation spécialisée	Nombre de formation par année	Organiser au moins une formation collective par année	1	1	1	1	4

⁴ Jours des postes vacants/jours totaux

⁵ Nombre d'employés qui restent en poste après 1, 2 et 5 ans/nombre total d'employés

⁶ Les employés étant généralement satisfaits de leur travail au CSSDD (bon climat de travail, place à l'amélioration concernant l'accueil et la reconnaissance)

⁷ Le niveau de satisfaction des employés est demeuré satisfaisant sans constater d'amélioration depuis le dernier sondage. L'accueil et la reconnaissance demeurent un enjeu.

■ **Orientation 4 : Le recrutement, la rétention et le perfectionnement du personnel (suite)**

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats ¹ 2018-2019	Résultats ² 2019-2020	Résultats ² 2020-2021	Résultats ² 2021-2022	Résultats 2022-2023
Axe 2: Les programmes de développement des compétences du personnel /Approches collaboratives du personnel de direction et du personnel enseignant	Nombre de communautés de pratique des directions d'établissement	Former 6 communautés de pratique	2	5	3	3	3
Axe 2: Les programmes de développement des compétences du personnel /Approches collaboratives du personnel de direction et du personnel enseignant	Nombre de communautés d'apprentissage professionnelles	Former au moins 15 CAP	3	7	7	14	14

Explication des résultats

- Malgré la pénurie de main-d'œuvre généralisée, le Centre de services scolaire des Découvreurs demeure performant en matière de recrutement et de rétention de personnel.
- Les efforts de recrutement et les programmes d'accueil et d'intégration du personnel demeureront une priorité pour les prochaines années.
- Les offres de formation et les programmes d'accompagnement du personnel sont généralement appréciés.
- Les approches collaboratives sont maintenant au cœur de nos initiatives de développement pédagogique.

3.1.2 Objectifs établis par le ministre de l'Éducation

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats ¹ 2018-2019	Résultats ² 2019-2020	Résultats ² 2020-2021	Résultats ² 2021-2022	Résultats 2022-2023
1.2.1 Accroître la réussite des élèves	Taux d'élèves qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification au secondaire après 7 ans	91 %	87,3 %	88,3 %	88,6 %	91,6%	Non disponible
	Écart de réussite entre garçons et filles	6,1 %	5,9 %	12,0 %	6,7 %	3,6 %	Non disponible
	Écart de réussite entre EHDA et élèves ordinaires	25,3 %	32,9 %	26,9 %	27,5 %	20,7 %	Non disponible
	Écart entre les élèves immigrants et les élèves non immigrants	Moins de 3 %	7,3 %	14 %	7,2 %	N/D	Non disponible
	Proportion d'élèves entrant au secondaire à 13 ans ou à un âge ultérieur dans le réseau public	Moins de 12 %	10,7 %	12,0 %	11,3 %	10,5 %	Non disponible
	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture, en langue d'enseignement, en 4 ^e année du primaire	Plus de 90 %	94,0 %	N/A	N/A	91,5 %	94,1 %
2.1 Accroître le temps consacré aux activités physiques et parascolaires chez tous les élèves, jeunes et adultes	Proportion d'écoles qui adhèrent à la mesure <i>À l'école, on bouge!</i> ou qui atteignent l'objectif de 60 minutes d'activité physique par jour pour tous les élèves du primaire	Toutes les écoles	7/17	9/17	12/17	15/17	16/17
2.3 Accélérer la rénovation, la construction et l'amélioration des infrastructures	Pourcentage de bâtiments visés du réseau scolaire dont l'état est satisfaisant	85 %	25 %	25 %	25 %	33 %	25 %

Explication des résultats

- Le taux de diplomation et de qualification demeure soutenu et se maintient parmi les meilleurs CSS du Québec incluant celui des garçons. Notre cible a été atteinte pour l'année 2021-2022.
- Les taux de réussite au primaire demeurent, de façon générale, excellents.
- La réussite des élèves HDAA, en nette amélioration pour l'année 2021-2022, doit demeurer une priorité.
- L'immigration massive prévalant sur le territoire du CSS des Découvreurs et les grands besoins de plusieurs de ces nouveaux élèves constitueront le principal défi pédagogique au cours des prochaines années.
- L'état de nos bâtiments s'améliore graduellement. Plus de 85 millions de dollars y ont été investis au cours des cinq dernières années grâce au programme de *Maintien des bâtiments* du ministère de l'Éducation.

3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au Centre de services scolaire

Tous les établissements du Centre de services scolaire des Découvreurs disposent d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Le tableau suivant représente les cas déclarés à la direction générale par les directions d'établissements. Les intervenants de l'école ont conclu, après évaluation, qu'il s'agit bien d'actes de violence ou d'intimidation tels que définis à l'article 13 de la Loi sur l'instruction publique.

Intimidation : Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (textos, photos, vidéos, messages) dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Violence : Toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos et autres messages), physique (coups et blessures), psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits.

■ Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence

<i>Échelle</i>
Aucun événement
Moins de 10 événements déclarés
De 10 à 19 événements déclarés
De 20 à 39 événements déclarés
40 événements déclarés ou plus

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Nom de l'établissement scolaire (nombres d'élèves de l'établissement)	<i>Utiliser l'échelle.</i> Exemple : Moins de 10 événements déclarés	<i>Utiliser l'échelle.</i> Exemple : De 10 à 19 événements déclarés	Exemple : 1,8 %
École des Cœurs-Vaillants (497)	Aucun événement	Aucun événement	0%
École du Campanile (339)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
Collège des Compagnons (1 382)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École des Hauts-Clochers (712)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École des Pionniers (1 230)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École Notre-Dame-de-Foy (388)	Aucun événement	Aucun événement	0%
École d'éducation internationale Filteau (541)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École Fernand-Seguin (431)	Aucun événement	Aucun événement	0%
École secondaire De Rochebelle (2 096)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École Le Ruisselet (383)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École Les Bocages (425)	Aucun événement	Aucun événement	0%
École Les Primevères-Jouvences (621)	Aucun événement	Aucun événement	0%
École Les Sources (429)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École l'Arbrisseau (418)	Aucun événement	Aucun événement	0%
École L'Étincelle – Trois-Saisons (369)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École Madeleine-Bergeron et l'Onyx (113)	Aucun événement	Aucun événement	0%
École Marguerite-D'Youville (313)	Aucun événement	Aucun événement	0%
École St-Louis-de-France-St-Yves (648)	Aucun événement	Aucun événement	0%
École Saint-Mathieu (429)	Aucun événement	Aucun événement	0%
École Saint-Michel (525)	Aucun événement	Aucun événement	0%
École Sainte-Geneviève (340)	Aucun événement	Aucun événement	0%
Polyvalente de L'Ancienne-Lorette (1 217)	Aucun événement	Aucun événement	0%

3.2.2 Interventions dans les établissements du centre de services scolaire

Comme tout le réseau de l'éducation au Québec, les établissements du Centre de service scolaire des Découvreurs sont interpellés depuis plusieurs années par la lutte à l'intimidation et à la violence.

À cet égard, les interventions sont dirigées principalement vers la prévention par la mise en place de stratégies visant la sensibilisation, le soutien aux comportements positifs et la dénonciation.

3.3 Procédure d'examen des plaintes

Le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les parents d'élèves mineurs et les élèves majeurs* prévoit qu'un élève majeur, ou ses parents s'il est mineur, peut formuler une plainte quant aux services offerts par le Centre de services scolaire des Découvreurs ou demander la révision d'une décision.

À cet effet, pour l'année 2022-2023, la direction du Service du secrétariat général et des communications a traité 44 plaintes :

- Vingt (20) plaintes au primaire
- Dix-sept (17) plaintes au secondaire
- Trois (3) plaintes dans les centres

De ces quarante-quatre (44) plaintes traitées par la direction du Service du secrétariat général et des communications :

- Deux (2) ont fait l'objet d'une plainte au protecteur de l'élève
- Aucune n'a fait l'objet d'un examen par le Conseil d'administration

4. Utilisation des ressources

4.1 Répartition des revenus du Centre de services scolaire

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

Réussite éducative de l'élève

La réussite éducative des élèves est l'objectif premier, et ce, peu importe l'établissement qu'ils fréquentent à l'intérieur du Centre de services scolaire.

Équilibre budgétaire et saine gestion financière

L'équilibre budgétaire et la saine gestion financière guident le Centre de services dans la répartition des revenus entre ses établissements et dans l'évaluation du montant qu'elle retient pour les besoins administratifs.

Marge de manœuvre et équité

La décentralisation des ressources financières aux établissements doit être associée à la possibilité pour les directions d'établissement de contrôler les coûts, de faire des choix et de générer une marge de manœuvre tout en respectant l'équité entre les établissements.

Les principes de la répartition annuelle des revenus⁸

Autofinancement de la masse salariale du personnel enseignant du secteur des jeunes par les allocations et les revenus correspondants.

Autofinancement des secteurs des adultes et de la formation professionnelle, en excluant les dépenses d'entretien ménager.

Autofinancement des secteurs du transport et des services de garde par les allocations et les revenus correspondants.

Affectation d'un niveau de ressources approprié pour la formation, le perfectionnement et la relève du personnel.

Financement des autres dépenses par les allocations correspondantes et la taxe scolaire (gestion des écoles, services administratifs et entretien des équipements).

Imputabilité des gestionnaires au regard des budgets dont ils sont responsables.

Niveau de service de base à assurer, peu importe le nombre d'élèves, le nombre de groupes ou de bâtiments.

Priorité aux services de nature éducative afin de favoriser la réussite des élèves.

Reconnaissance de la transférabilité des allocations à l'intérieur du budget des établissements en respect des règles budgétaires.

Répartition des ressources a priori selon les effectifs scolaires prévus au budget et un réajustement a posteriori selon les effectifs réels au 30 septembre.

Répartition équitable des ressources en tenant compte des obligations prévues dans la Loi.

Transférabilité ou non des surplus ou déficits, en respect des normes du ministère et des choix du Centre de services scolaire.

Les critères servant à déterminer les montants alloués

Critères de répartition des ressources

Cette répartition des ressources ne tient pas compte des enseignants et du personnel administratif des établissements, de même que plusieurs budgets, centralisés comme l'entretien des bâtiments, le transport scolaire, les services de garde ainsi que les fonds autonomes des établissements.

Nombre d'élèves (équivalent temps plein, pondéré ou non)

Le nombre d'élèves est utilisé comme base de répartition dans une grande majorité d'allocations pour lesquelles la direction doit faire des choix d'affectation. (Allocation de base (matériel didactique), services professionnels, services complémentaires).

⁸ Présentation des principes et des critères selon l'ordre alphabétique (et non par ordre de priorité)

Profil de l'élève - HDAA

Le profil de l'élève est utilisé comme base de répartition principalement dans les allocations qui concernent les services complémentaires au primaire et secondaire.

Classes spécialisées en adaptation scolaire

Les classes spécialisées sont utilisées comme base de répartition pour une partie des services de psychologie, d'orthopédagogie, d'orthophonie, d'éducation spécialisée et pour les allocations liées aux services complémentaires au primaire et au secondaire.

Ordre, cycle ou degré d'enseignement

Certaines allocations du Ministère sont associées à un cycle ou un degré d'enseignement, principalement À l'école, on bouge au primaire et Activités parascolaires au secondaire.

Nombre d'élèves- Investissement (équivalent temps plein, pondéré ou non)

Le nombre d'élèves est aussi utilisé comme base de répartition d'allocations d'investissement, en l'occurrence le plan d'action numérique ainsi que le M.A.O (matériel, appareillage et outillage).

Profil de l'élève-Francisation

Le profil de l'élève est utilisé comme base de répartition principalement dans les allocations qui concernent les services complémentaires au primaire.

Nombre de plans d'intervention

Le nombre de plans d'intervention est utilisé comme base de répartition de l'allocation liée à la suppléance des enseignants et à la mise en place des plans d'intervention au primaire et au secondaire.

Offre de service

Des allocations particulières sont attribuées pour la promotion et le support à l'offre de service dans les écoles primaires et secondaires.

Superficie des établissements

La superficie des établissements et l'usage sont utilisés comme bases de répartition dans les allocations liées à l'entretien ménager et à l'entretien des bâtiments au primaire ainsi qu'au secondaire.

Clientèle résidant en milieux défavorisés

L'indice de défavorisation est utilisé pour les services professionnels d'orthopédagogie de psychologie et l'orthophonie au primaire.

Dépenses réelles

Le cout des dépenses réelles régulières est utilisé comme base de répartition dans l'allocation pour la téléphonie. Chaque année, le montant est ajusté en fonction des couts des contrats et du nombre d'appareils utilisés par l'unité administrative dans le respect des paramètres établis.

Nombre de bâtisses-Investissement

Le nombre de bâtisses est utilisé principalement dans le calcul du M.A.O.

4.2 Ressources financières

ÉTATS FINANCIERS 2022-2023

Prenez avis qu'à la réunion du conseil d'administration qui aura lieu le mardi 28 novembre à 19h15, seront soumis le rapport de l'auditeur de la firme comptable Lemieux-Nolet de même que les états financiers 2022-2023 du Centre de services scolaire des Découvreurs, dont un résumé est détaillé ci-après.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2023		ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023	
ACTIFS FINANCIERS		REVENUS	
Encaisse	22 249 526 \$	Subventions de fonctionnement du MEQ	162 778 934 \$
Subventions de fonctionnement à recevoir	16 443 554 \$	Subvention d'investissement	12 339 881 \$
Subvention d'investissement à recevoir	200 523 026 \$	Autres subventions et contributions	76 230 \$
Taxe scolaire à recevoir	1 301 277 \$	Taxe scolaire	25 017 479 \$
Débiteurs	4 079 082 \$	Autres revenus	26 259 242 \$
Stocks destinés à la revente	146 771 \$	Amortissement de la subvention d'investissement reportée	15 013 235 \$
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	244 743 236 \$	TOTAL DES REVENUS	241 485 001 \$
PASSIFS		CHARGES	
Emprunts temporaires faisant l'objet d'une promesse de subvention	25 968 789 \$	Activités d'enseignement et de formation	100 530 340 \$
Créiteurs et frais courus à payer	26 124 579 \$	Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	56 143 813 \$
Subvention d'investissement reportée	171 984 044 \$	Services d'appoint (services de garde et transport scolaire)	20 876 016 \$
Revenus perçus d'avance	520 226 \$	Activités administratives	8 140 628 \$
Provision pour avantages sociaux	11 340 164 \$	Activités relatives aux biens meubles et immeubles	25 597 424 \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	153 823 164 \$	Activités connexes	8 768 646 \$
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	18 896 287 \$	Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	414 524 \$
Autres passifs	1 887 059 \$	TOTAL DES CHARGES	220 471 391 \$
TOTAL DES PASSIFS	410 544 312 \$	EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	21 013 610 \$
DETTE NETTE	(165 801 076 \$)	Excédent (déficit) accumulé au 30 juin 2022 (redressé)	4 155 792 \$
ACTIFS NON FINANCIERS		Excédent (déficit) de l'exercice	21 013 610 \$
Immobilisations corporelles	190 351 865 \$	Excédent (déficit) accumulé au 30 juin 2023 *	25 169 402 \$
Stocks de fournitures	271 071 \$		
Charges payées d'avance	347 542 \$		
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	190 970 478 \$		
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	25 169 402 \$		
* Excédent accumulé disponible au 30 juin 2023			
Excédent accumulé au 30 juin 2023	25 169 402 \$		
Moins: valeur comptable des terrains	(13 378 957 \$)		
Moins: subvention pour avantages sociaux	0 \$		
	11 790 445 \$		
EN FOI DE QUOI, j'ai signé à Québec, ce 31 ^e jour d'octobre 2023		Centre de services scolaire des Découvreurs Québec 	
Christian Pleau Directeur général			

4.3 Gestion et contrôle des effectifs

■ Répartition de l'effectif en heures

Catégorie d'emploi	AVRIL 2022 À MARS 2023			
	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	166 451,62	0,00	165 451,62	104
2. Personnel professionnel	237 213,41	575,31	237 788,72	180
3. Personnel enseignant	1 702 055,62	5 179,18	1 707 234,81	2 117
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 187 749,72	5 239,00	1 192 988,72	1 537
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	123 726,65	747,11	124 473,76	124
Total en heures	3 416 197,02	11 740,60	3 427 937,63	4 062

■ Résumé du niveau de l'effectif

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A) Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)	3 266 469,73
Total des heures rémunérées effectuées (B) Source : Information transmise par le MEQ	3 427 937,63
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu Calcul : (C) = (B) – (A)	161 467,90
Respect du niveau de l'effectif Choix de réponse : Oui/Non <i>(si la réponse est « Non », le centre de services scolaire doit informer des moyens qui ont été pris pour rectifier la situation)</i>	Non

La croissance du nombre d'élèves s'est poursuivie pour l'année 2022-2023 et, avec elle, le niveau de ressources consenties par le Ministère pour soutenir la réussite éducative.

D'ailleurs, le Ministère annonçait dans son communiqué d'octobre 2021 que les cibles déterminées pour les Centres de services scolaires faisaient l'objet d'une demande de rehaussement pour tous les Centres de services. Nous n'avons pas encore reçu la nouvelle cible.

4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

■ Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	0	0
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	31	3 918 136 \$
Total	31	3 918 136 \$

4.5 Ressources matérielles et informationnelles

4.5.1 Ressources matérielles

Enveloppe pour travaux majeurs 2022-2023

- Mesures 50621 et 50622 / « Maintien de bâtiments » : 16 832 259 \$.
- Mesure 30850 / « Amélioration de l'accessibilité des immeubles » : 222 254 \$.
- Allocation de base / Travaux d'entretien, de réparation et de transformation des immeubles : 2 004 913 \$.
- Mesure d'ajout d'espace : 0 \$.
- Pour un total : 19 059 426 \$.

■ Maintien de l'actif immobilier

2021-2022 (Année précédente)	2022-2023 (Année de reddition de comptes)		
	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies ni engagées
20 596 690 \$	23 005 344 \$	17 419 197 \$	76 114 951 \$

4.5.2 Ressources informationnelles

Au cours des cinq dernières années, le plan d'action numérique du MEQ a permis d'investir 8M\$ pour l'acquisition d'équipement informatique afin de soutenir les activités pédagogiques dans les établissements.

Au-delà de l'environnement pédagogique, l'efficacité de nos pratiques a été au cœur de nos préoccupations comme le témoigne l'orientation 3 du présent PEVR et la plupart de nos objectifs ont été atteints.

Les initiatives visant à améliorer la sécurité de l'information se déploient graduellement et feront partie de nos principaux enjeux pour les prochaines années.

5. Annexes du rapport annuel

5.1 Rapport de la protectrice de l'élève

Mesdames,

Messieurs,

Au cours de l'année scolaires 2022-2023, la protectrice de l'élève a traité deux plaintes et a répondu à 9 demandes. Les plaintes ont été traitées en conformité avec la réglementation en vigueur et n'ont pas fait l'objet de recommandations aux dirigeants du Centre de services scolaire des Découvreurs.

Des services conseils, d'accompagnement et de référence ont été offerts aux parents d'élèves ou aux élèves, de niveau primaire, secondaire et en formation professionnelle.

Situations les plus fréquemment rencontrées

- Services aux élèves (EHDAA)
- Expulsion

Types d'intervention effectuées

- Accompagnement
- Conciliation
- Conseil
- Information
- Soutien

La protectrice de l'élève,

France Deschênes

5.2 Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone

[Loi sur l'instruction publique \(chapitre I-13.3, a. 457.8\)](#)

**Centre
de services scolaire
des Découvreurs**

Québec 